



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
À L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFRERIE DES VIGNERONS
DU 21 JUIN 2013
ANNEES 2011 - 2012

Mesdames, Messieurs, chères Consœurs et chers Confrères,

Nous avons le plaisir de vous présenter ce soir le rapport de gestion du Conseil de la Confrérie des Vignerons portant sur les années 2011 et 2012.

Conseil et bureau – Secrétariat et archives – Etat des membres

L'effectif de la Confrérie est à ce jour de 1190 membres, en augmentation de 59 par rapport à juin 2011, en raison notamment des 188 demandes d'agrégation et de reconnaissance, tant féminines que masculines qui ont été formulées depuis la dernière Biennale. C'est là une tendance qui se vérifie traditionnellement en période de préparation de Fête et qui augure fort positivement de l'intérêt que portent les habitants de la région à mettre bénévolement à disposition leurs compétences et leur enthousiasme au service de cet événement exceptionnel.

La proportion de Consœurs se situe désormais à quelque 14 % de l'effectif total.

Le Conseil est composé de 24 Conseillers. 16 Conseillers honoraires assistent également régulièrement à ses délibérations, tout comme le Connétable, le Hoqueton et la Secrétaire. Le 12 juin 2012, le Conseil a désigné un nouvel Abbé-Président en la personne de François Margot.

En 2011 et 2012, Le Conseil a tenu sept séances – dont une extraordinaire dédiée à la définition du cadre et à l'organisation de la Fête des Vignerons 2019 – et le Bureau, qui comprend l'Abbé-Président, le vice-président, les présidents des commissions permanentes ainsi que le Connétable et la Secrétaire, en a tenu neuf.

Le secrétariat, les archives et le Musée de la Confrérie permettent de maintenir un contact régulier avec les membres et le public. En principe, le Secrétariat répond à toutes les demandes les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le musée est quant à lui ouvert gratuitement au public du mardi au dimanche, de 11 heures à 17 heures.

Le site Internet de la Confrérie, www.fetedesvignerons.ch, a été entièrement repensé et reconstruit afin de pouvoir à terme répondre au mieux aux besoins des organisateurs, des bénévoles, des figurants et du public de la Fête de 2019. De plus en plus d'informations seront en effet diffusées directement par ce biais. Le présent rapport de gestion sera également disponible en ligne.

Les archives de la Confrérie sont régulièrement consultées, ce d'autant plus que la prochaine Fête éveille la curiosité des chercheurs et des journalistes. La numérisation de l'important fonds iconographique et sonore est la priorité actuelle et prendra plusieurs années.

En dehors du Conseil et du Bureau, 4 commissions permanentes permettent à la Confrérie de fonctionner au quotidien. Il s'agit de la Commission des vignes, qui organise le travail d'expertise et s'occupe du vignoble de la Doges ; de la Commission du Château, qui gère l'entretien de la propriété veveysanne de la Confrérie ; de la Commission du Musée, qui s'occupe des locaux et des collections du musée ainsi que la Commission de gestion, chargée de la bonne gestion du patrimoine financier de la Fondation et de la Confrérie.

Suite à la décision de l'assemblée biennale, en 2011, de célébrer la prochaine Fête des Vignerons en 2019, une commission préparatoire de neuf membres a été désignée par le Conseil. Celle-ci s'est rapidement mise au travail afin de définir le cadre thématique et organisationnel de la célébration, de rencontrer un maximum d'artistes (metteurs en scène, musiciens), de personnes du monde des médias, de la communication afin d'être en mesure de proposer progressivement au Conseil des noms de créateurs susceptibles de porter la Fête. Elle s'appuie en outre sur un petit noyau de personnes extérieures à la Confrérie qui sont consultées au gré des besoins. Les réflexions et décisions arrêtées à ce sujet feront l'objet d'une information circonstanciée sous point ... de l'ordre du jour de la présente Biennale.

Commission des vignes

Présidée par M. Jean-François Chevalley, la Commission siège régulièrement et organise trois fois par an la visite des vignes soumises à l'expertise de la Confrérie. L'équipe des huit experts est restée inchangée et se compose de MM. Michel Neyroud, Bernard Gorjat, Philippe Brunner, Claude Maret, Patrice Deppen, François Chappuis, Pascal Fonjallaz et Xavier Bühlmann. Nous les remercions pour leur engagement au service de la Confrérie.

À fin 2012, la surface totale visitée par la Confrérie des Vignerons était de 282 ha (+ 11 par rapport à 2010), soit 577 parcelles, travaillées par 103 vignerons pour 68 propriétaires (- 2), dont 26 communes.

L'introduction d'appareils électroniques pour la saisie des notes lors des visites s'est avérée positive. En juin 2012, le Conseil a nommé une commission chargée de proposer une révision des Directions de visites (directives). La dernière révision date de 2000 et la Confrérie se devait de s'interroger sur les besoins et les évolutions de la viticulture actuelle. Les modifications apportées prennent en compte les nouvelles techniques proposées par les stations de recherche et les services de vulgarisation en mettant un accent particulier sur la durabilité et la protection de l'environnement. Au niveau de l'appréciation des opérations réalisées par les vignerons, un équilibre est recherché entre excellence et rationalisation du travail. Les nouvelles Directions seront soumises à l'examen du Conseil à la fin de l'année 2013 sans doute. Ce sont ces Directions qui serviront de base à la notation du travail des vignerons-tâcherons en vue du classement pour la Fête des Vignerons 2019.

Le vignoble de la Doges, legs de M. André Coigny-de Palézieux, d'une surface de 17'835 m², sis sur le territoire de la commune de La Tour-de-Peilz, permet la production de Chasselas ainsi que de Pinot et de Gamay. Ces cépages sont cultivés par le vigneron tâcheron et Confrère Pierre Pittet et vinifiés par la maison Testuz au Treytorrens. Ils portent une étiquette spécialement réalisée pour la Confrérie des Vignerons et peuvent être achetés auprès de cette dernière.

Une partie de la parcelle, soit 2'525 m², a été mise à disposition du Service cantonal de la viticulture qui y pratique divers essais, dont des recherches sur de nouveaux cépages. La

collaboration établie depuis plusieurs années maintenant entre Confrérie, Service cantonal de la viticulture et Testuz SA donne entière satisfaction.

Commission du Château

La présidence de la Commission du Château est assumée par M. le Conseiller Daniel Willi. Après les importants travaux de rénovation du chauffage ce sont des odeurs nauséabondes incommodant les locataires, dont le restaurant de Denis Martin, qui ont nécessité des investigations poussées. Celles-ci ont malheureusement provoqué un important dégât d'eau dans le local d'archives de la Confrérie qui a, de ce fait, dû être totalement rénové. Par contre, cette rénovation a permis de le sécuriser entièrement et de mettre à disposition de l'archiviste un lieu de travail plus adapté, répondant aux normes en matière de sécurité, de préservation et de conservation du patrimoine de la Confrérie.

Commission du Musée

La commission du musée, était présidée par le Conseiller François Margot.

Depuis l'annonce de la prochaine Fête des Vignerons, les activités muséales se sont quelque peu ralenties. L'exposition permanente où de nombreux extraits de films des dernières Fêtes sont présentés, est fort appréciée du public.

Durant l'année 2012, plusieurs œuvres d'Ernest Biéler et le film sur la Fête des Vignerons de 1905 conservés au musée ont été présentés lors des grandes rétrospectives consacrées à ce peintre au Kunstmuseum de Berne et à la Fondation Gianadda de Martigny.

Les nombreuses synergies avec le Musée historique de Vevey permettent de maintenir une bonne attractivité du Musée de la Confrérie qui est ouvert gratuitement au public du mardi au dimanche. Il participe à toutes les activités de l'Association des Musées de la Riviera (Nuit des Musées, Pakomuzé, Week-end En Famille aux Musées). Grâce à un important don de Retraites Populaires et de la Caisse d'Epargne Riviera, une quatrième maquette reproduisant les estrades de la Fête des Vignerons de 1927, est venue compléter la collection des trois modèles réduits de celles de 1955, 1977 et 1999. Ces maquettes fascinent toujours autant le public et permettent de bien mettre en évidence les choix artistiques des metteurs en scènes des différentes Fêtes.

Commission de gestion

La Commission de gestion est dirigée par M. le Conseiller Claude Richard. La Commission a pour mission d'administrer les avoirs de la Confrérie et de la Fondation et d'assister le Connétable dans ses travaux, ce qui n'est pas une mission de tout repos en ces temps de fortes fluctuations boursières et monétaires. Son rapport fait partie intégrante des comptes présentés par le Connétable, M. Jean-Christophe Gross.

Au nom du Conseil

François Margot
Abbé-Président

Sabine Carruzzo
Secrétaire

Vevey, le 21 juin 2013